



## PROGRAMME DE FORMATION

# Certificat Général d'Opérateur (CGO)

N° de déclaration d'activité : 93 131 271 613

### Textes de Références

Arrêté du **08 février 2016**, modifié, relatif à la délivrance du certificat restreint d'opérateur, du certificat général d'opérateur et du certificat de radioélectricien de 1ère classe du service mobile maritime et du service mobile maritime par satellite et son annexe II (conditions de délivrance du CGO).

- Section A-IV/2 : Prescriptions minimales obligatoires pour la délivrance des certificats d'opérateur des radiocommunications dans le cadre du Système mondial de détresse et de sécurité en mer (SMDSM)
- Tableau A-IV/2-1

### Niveau(x) de formation et titre(s)

Attestation de formation menant au certificat général d'opérateur correspondant (CGO).

### Prérequis pour l'entrée en formation

Tout candidat au Certificat Général d'Opérateur (CGO) doit :

- Etre titulaire d'un **certificat d'aptitude médicale des gens de mer en cours de validité**.
- **Avoir 18 ans** au moins le jour du dépôt de la demande du titre.

### Public concerné

Toute personne chargée des radiocommunications ou effectuant des tâches relatives aux radiocommunications à bord d'un navire tenu de participer au SMDSM, ou chargée de quart.

### Objectifs de la formation

Ce Certificat permet d'exercer des fonctions d'opérateur des radiocommunications dans le cadre du SMDSM à bord des navires armés au commerce, à la plaisance, à la pêche ou aux cultures marines conformément aux prérogatives qui leur sont associées à l'annexe II du décret n° 2015- 723 du 24 juin 2015 susvisé.

### Validité

Brevet soumis à revalidation quinquennale.

## Durée de la formation et nombre minimum et maximum de stagiaires

### Formation « Certificat Général d'Opérateur : 70 heures

Minimum : 5

Maximum : 8

### Lieu de la formation

Centre Louis BENET - 5 rue Victor Delacour - 13600 LA CIOTAT

### Compétences attendues

Au sortir de la formation, le (la) stagiaire connaîtra les caractéristiques de base du service mobile maritime, y compris par satellite, les équipements d'une station de navire SMDSM et ses procédures d'exploitation, de correspondance publique et principe de tarification. Il (elle) sera capable d'utiliser de façon efficace une station de navire SMDSM, ainsi que les équipements radio de secours des embarcations de sauvetage, d'utiliser vocabulaire et phrases types normalisées de l'O.M.I. dans le cadre de ses communications SMDSM.

### Moyens pédagogiques de la formation

La formation est dispensée en continue sur un temps plein, en centre de formation et en présentiel.

Les parties théoriques se déroulent dans une salle de cours classique, équipée du matériel suivant :

- bureaux et chaises
- ordinateur et vidéoprojecteur
- matériel de démonstration spécifique en rapport avec la matière enseignée

Les parties pratiques se déroulent dans des salles, ateliers ou plateaux extérieurs aménagés

- Pour le TIS : plan d'eau
- Pour le FBFI : caisson de feu reproduisant l'intérieur d'un navire
- Pour les parties entretien/réparation : atelier dédié et visite zone de carénage,
- Pour les parties mécaniques : atelier dédié équipé de différents moteurs

Pour les parties secourisme : atelier de formation équipé de matériel de premiers secours opérationnel + exercices de simulation dans le caisson

### Méthodes pédagogiques

Formation théorique et pratique : apport de connaissance, approche par les compétences, exercices pratiques en mer et en caisson de feu, simulation, démonstration commentée justifiée, démonstration pratique dirigée,

### Modalités d'évaluation

Formation théorique et pratique.  
Uniquement en présentiel.

Assiduité, participation + tests.

- Contrôle continu de formation.

Toutes les épreuves sont notées de 0 à 20

Sont éliminatoires :

- à l'épreuve écrite, toute note inférieure à 8 ;
- à chacune des épreuves pratiques, toute note inférieure à 12.

## Coût, horaires, et dates de formation

Consulter notre site internet : <https://www.tauroentum-formation-maritime.com/>  
Ou nous contacter : [secretariat@tauroentum-formation.com](mailto:secretariat@tauroentum-formation.com)

## Financement

Plusieurs possibilités existent suivant le statut du demandeur, notamment :

### **Salariés**

Compte CPF : <https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/>

Transition Pro : <https://www.transitionspro.fr/>

L'employeur

### **Demandeurs d'emploi**

Compte CPF : <https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/>

Pôle Emploi : <https://www.pole-emploi.fr/accueil/>

### **Demandeurs d'emploi de moins de 26 ans**

Mission locale du lieu d'habitation : <https://www.mission-locale.fr/>

Compte CPF : <https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/>

### **Travailleurs Indépendants**

AGEFICE : <https://communication-agefice.fr/>

FIF PL : <https://www.fifpl.fr/>